



**Déclaration préliminaire de Mark Carney
gouverneur de la Banque du Canada
à la conférence de presse suivant la publication
du *Rapport sur la politique monétaire*
le 22 avril 2010
Ottawa (Ontario)**

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Bonjour. Je suis heureux d'être ici parmi vous aujourd'hui pour discuter de la livraison d'avril du *Rapport sur la politique monétaire*, que la Banque a publiée ce matin.

- La croissance économique mondiale a été un peu plus forte que prévu, l'activité s'accroissant de façon notable dans les économies de marché émergentes et la plupart des économies avancées affichant une reprise modérée. La Banque prévoit maintenant que la croissance mondiale devrait s'établir en moyenne à un peu plus de 4 % par année jusqu'à la fin de 2012.
- Au Canada, la reprise se révèle un peu plus rapide que la Banque ne l'entrevoit en janvier. Elle est soutenue par le maintien de la détente monétaire et budgétaire, l'amélioration des conditions financières, l'accélération de l'activité économique à l'échelle mondiale, la bonification des termes de l'échange et le regain de confiance de la part des entreprises et des consommateurs.
- L'année 2010 devrait voir la demande du secteur privé prendre le relais du secteur public comme principale source de croissance. La Banque estime maintenant que le rythme de progression du PIB atteindra 3,7 % en 2010 avant de ralentir progressivement et de s'établir à 3,1 % en 2011 et à 1,9 % en 2012.
- Ce profil reflète la croissance plus forte à court terme à l'échelle mondiale, le très grand dynamisme du marché de l'habitation au Canada et l'opinion de la Banque selon laquelle les mesures de relance ont donné lieu à un devancement à la fin de 2009 et au début de 2010 d'un plus grand volume de dépenses que prévu.
- Parallèlement, la vigueur persistante du dollar canadien, la piètre tenue du pays au chapitre de la productivité relative et le bas niveau de la demande américaine, en chiffres absolus, continueront de freiner considérablement l'activité économique au Canada.
- La Banque estime que le niveau du PIB au premier trimestre de 2010 était d'environ 1 % inférieur à son sommet du troisième trimestre de 2008, et de quelque 2 % en deçà de son potentiel. L'économie devrait retrouver son plein potentiel au deuxième trimestre de 2011, soit un trimestre plus tôt que la Banque ne l'estimait en janvier.
- Les perspectives de l'inflation reflètent les influences conjuguées de la demande intérieure plus robuste, du ralentissement de la progression des salaires et de l'offre excédentaire au sein de l'économie. L'inflation mesurée par l'indice de référence, qui est légèrement supérieure aux prévisions de janvier, devrait reculer

quelque peu au deuxième trimestre de 2010, à mesure que l'effet des facteurs temporaires se dissipera, et continuer à avoisiner 2 % jusqu'à la fin de la période de projection.

- L'inflation mesurée par l'IPC global devrait se situer légèrement au-dessus de 2 % au cours de la prochaine année, avant de regagner la cible au second semestre de 2011.
- Malgré le raffermissement de la reprise à l'échelle du globe et au Canada, des risques considérables pèsent sur les prévisions de la Banque.
- Deux principaux risques à la hausse entourent l'inflation. Il se pourrait que l'élan des dépenses des ménages et de l'investissement résidentiel dépasse les attentes actuelles. Sur la scène mondiale, une reprise plus rapide qu'escompté pourrait stimuler la demande d'exportations canadiennes et améliorer les termes de l'échange.
- Du côté des risques à la baisse, la reprise économique mondiale pourrait être plus lente que projeté en ce moment. Il est également possible que la vigueur persistante du dollar canadien, conjuguée au piètre bilan du pays au chapitre de la productivité relative, bride la croissance d'une façon plus marquée que prévu et ajoute aux pressions à la baisse sur l'inflation.
- En réaction à la récession prononcée et synchronisée à l'échelle du globe, la Banque a abaissé rapidement le taux cible du financement à un jour en 2008 et au début de 2009 pour l'établir au plus bas niveau possible. En outre, en avril 2009, elle s'est engagée à le maintenir à ce niveau, sous réserve des perspectives en matière d'inflation.
- Cette politique non traditionnelle a fourni une impulsion additionnelle considérable pendant une période marquée par une conjoncture économique très défavorable et des risques importants à la baisse pesant sur l'économie mondiale et l'économie canadienne.
- À la faveur de l'amélioration récente des perspectives économiques, ces politiques exceptionnelles deviennent moins nécessaires et il convient de commencer à atténuer la détente monétaire en place. C'est pourquoi, le mardi 20 avril 2010, la Banque a mis fin à son engagement conditionnel.
- L'ampleur et le moment où l'on procédera à de nouvelles réductions du degré de détente monétaire seront fonction des prévisions concernant l'activité économique et l'inflation et seront compatibles avec la réalisation de la cible d'inflation de 2 %.

Sur ce, je serais heureux de répondre à vos questions.